

Règlement sur les manoeuvres et les évolutions des batteries
attelées. (Mit 89 Plänen in 2 Bdn.) *(2 Bde. 2. u. 3. Bde. Pläne.)* 32. Paris 1836.

12

— — Approuvé par le ministre de la guerre le 12 juin 1863.

8. Paris, Strasbourg. 1863.

— — sur les manoeuvres des batteries attelées. Approuvé par le
ministre de la guerre le 20 mars 1880. kl. 8. Paris 1880.

— — Approuvé par le ministre de la guerre le 28 septembre 1888.
Titre I. II. III et IV. *(3 Liv.)* kl. 8. Paris 1889.